

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 70 (1990)
Heft: 2

Artikel: Jardins botaniques et arboretums en France
Autor: Gérard, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886850>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jardins botaniques et arboretums en France

*Philippe Gérard,
Président de l'Association
des Parcs Botaniques de France, Paris*

L'acte de naissance du premier arboretum français n'existe pas. De tout temps les voyageurs ont rapporté de leurs expéditions les plantes qu'ils découvraient, essayant de les acclimater autour de leurs demeures. Pierre Belon fut peut-être le premier à créer un véritable parc botanique ; cela se passait au XVI^e siècle près du Mans dans la Sarthe. Depuis cette époque, botanistes et missionnaires ont enrichi considérablement les collections végétales. Au XVIII^e siècle le Père d'Incarville envoie de Pékin quantité de graines, précédant les innombrables naturalistes qui, cent ans plus tard, sillonneront l'Asie et l'Amérique. Le XIX^e siècle sera le grand siècle des arboretums

Il est difficile aujourd'hui d'établir une distinction très nette entre jardins botaniques et arboretums de collection qui tendent à devenir des parcs botaniques comprenant arbres, arbustes, arbrisseaux, plantes herbacées et ligneuses de faibles dimensions. Les arboretums forestiers ont fourni la plupart des renseignements qui leur étaient demandés. Il n'en est pas moins vrai que tous méritent protection, entretien et renouvellement : savants, spécialistes, paysagistes, étudiants, simples promeneurs amateurs de beauté trouveront dans ces endroits d'exception un enseignement et une joie incomparables. C'est pourquoi l'Association des parcs botaniques de France (APBF) a suggéré la présentation d'un amendement à la Loi sur la protection de la nature pour « la conservation des jardins botaniques et arboretums constituant des réserves d'espèces végétales en voie de disparition, rares ou remarquables ». Depuis le vote du Parlement, deux jardins botaniques – Le Bois des Moutiers (Seine-Maritime) et La Roche Fauconnière (Manche) – et un arboretum – La Fosse (Loir-et-Cher) – ont été inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques pour leur valeur botanique.

En 1978, l'A.P.B.F. avait entrepris le « Recensement des végétaux conservés en plein air en France ». L'examen des résultats

obtenus dans 76 parcs (34 privés et 42 publics) fut quelque peu décevant : 5455 phanérophtes et 4376 chamaephytes et hémicryptophytes. Quarante-six pour cent des arbres et arbustes ne se trouvaient que dans un, deux ou trois parcs et 800 espèces n'étaient représentées qu'en un seul lieu. Pour remédier à une telle fragilité un nombre important d'espèces fut introduit et

placé sous contrat de conservation chez des membres de l'association. Un deuxième Recensement se termine qui apportera des enseignements intéressants sur la situation actuelle. La France possède des climats variés autorisant la culture de très nombreuses plantes malgré les accidents de ces trente dernières années. Des tempêtes répétées, la sécheresse de 1976, le froid de 1985-1986 ont causé des vides impressionnants. Ces catastrophes naturelles, survenant au moment où les Français semblent à nouveau s'intéresser aux jardins, ont fait prendre conscience des menaces de notre environnement ; les milliers d'arbres déracinés en février à Paris et dans le parc de Versailles ont achevé de convaincre.

Une vaste politique des jardins est conduite par le Ministère de l'Équipement et le Ministère de la Culture avec la collaboration étroite d'associations « Jardins botaniques et Arboretums de demain » tenu en 1988, deux cent trente spécialistes français et étrangers ont démontré l'urgente nécessité d'une organisation internationale au moment où s'accélère la disparition des espèces végétales à travers le monde. Pouvoirs publics et propriétaires de parcs unissent d'ores et déjà leurs efforts : Bureau des Ressources Génétiques, Association française pour la conservation des espèces végétales, Association des parcs botaniques de France... La sauvegarde des jardins existants est bien sûr en tête des priorités : difficultés financières, manque de personnel, pression immobilière en milieu urbain sont des préoccupations quotidiennes. Un motif de satisfaction est la création de remarquables parcs botaniques privés depuis la fin de la dernière guerre. Certains sont de réputation



Arboretum de La Fosse. Photo Ph. Gérard.

mondiale ; d'autres, plus discrets, ne sont pas ouverts au public mais participent activement à l'enrichissement de notre pays. Récemment fondé, le « Comité des collections végétales spécialisées » trouvera parmi eux les Conservatoires de ressources génétiques que sont appelés à devenir les arboretums et jardins botaniques.

Arboretum national des Barres, arboretum de Chèvreloup, Conservatoires de Brest, Nancy, Porquerolles... la France ne manque pas de noms prestigieux. **Le capital légué par le XIX^e siècle a été quelque peu négligé après 1914.** Les perturbations dues à la guerre, de nouvelles sources d'intérêt, l'urbanisation croissante sont-elles des explications suffisantes ? Peut-être aussi la splendeur de l'âge adulte a-t-elle fait oublier qu'un parc botanique est une création continue demandant une répartition harmonieuse des classes d'âge ?

Aujourd'hui les plantations reprennent avec un souci de l'identification et de la provenance des taxons composant les Collections. Registres et inventaires devront être gérés avec rigueur ; la Suisse, dans ce domaine, montre le chemin. Il va sans dire que l'avenir de ces collections dépendra de leur judicieuse répartition pour diminuer les risques sanitaires et climatiques. Souhaitons que les multiplications s'effectuent le plus rapidement possible et que les échanges se développent non seulement en France mais aussi avec nos voisins.

Les responsables de parcs botaniques ont actuellement à cœur de faire connaître leurs réalisations (Ouverture à la visite, Journées des plantes, Routes des jardins, Classes du Patrimoine...). L'amour du public pour les jardins doit s'étendre aux jardins botaniques et arboretums. C'est une condition de leur existence, de leur maintien et de leur avenir. ■

L'ARBORETUM DU VALLON DE L'AUBONNE EN SUISSE

*Louis Cornuz,
Professeur d'arboriculture, Vice-Président de l'Association
de l'Arboretum du Vallon de l'Aubonne.*

Comme le nom l'indique, un arboretum est un jardin dédié aux arbres. On y trouve des collections comparatives de tous les végétaux ligneux susceptibles de se développer dans un sol et un climat déterminés. Le développement des végétaux étant fonction à la fois du climat, de l'exposition et de la qualité du sol, chaque arboretum a ses spécialités ; il ne suffit pas d'en avoir visité un pour avoir « tout vu ».



les forestiers ont créé des collections comparatives d'espèces indigènes ou exotiques dans le but d'étudier leur comportement (adaptation, productivité), alors que les dendrologues (amateurs d'arbres) désirent présenter toutes les variétés observées dans une même espèce : formes, mutants, dont l'originalité est un rôle décoratif nouveau pour l'utilisation horticole.

De tous temps, des amateurs passionnés se sont intéressés aux essences indigènes ou exotiques. Des pépiniéristes célèbres comme Creux à Châtenay-Malabry, Vilmorin à Verrières-les-Buissons (France) ou Eisenhut à San Nazzaro au Tessin, ont créé d'importantes collections. Dans les grands jardins, les parcs, les jardins botaniques, il existe souvent, en annexe, une collection dendrologique appelée « arboretum ». Toutes ces collections sont intéressantes à visiter, mais elles sont partielles. Seul un arboretum, à cause de énormes surfaces que cela implique, peut prétendre à la présentation de collections complètes.

Suivant les buts recherchés, un arboretum peut être utilisé : ainsi

En Suisse, le seul véritable arboretum a vu le jour en 1968 : c'est celui du Vallon de l'Aubonne entre Genève et Lausanne. Il jouit d'une situation particulièrement favorable et occupe plus de 100 ha. Il s'agit d'une fondation privée avec l'aide des cantons de Vaud et de Genève.

Outre d'importantes collections de cèdres, d'ifs, de Chamaecyparis, de bouleaux, de frênes, de hêtres, de Prunus, de tilleuls, de viornes, déjà mises en place et qui prennent valeur de visite, on peut y voir une importante collection d'églantiers : 200 espèces d'Europe, d'Asie et d'Amérique ainsi qu'un Ecotype forestier Nord-Américain et une grande collection de vieilles variétés fruitières.

L'arboretum est complété par un musée du bois, consacré aux outils se rapportant aux usages forestiers et domestiques.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Jean-Paul DEGLETAGNE,
Gérant de l'Association
de l'Arboretum du Vallon
de l'Aubonne (AAVA)
En plan
CH-1170 Aubonne
Tél. : (21) 808.51.83

Ouverture de l'arboretum : toute l'année
Entrée gratuite

Le **Musée du bois** est ouvert tous les dimanches après-midi, de 14 h à 18 h, d'avril à fin octobre.
Entrée gratuite également.

ARBORETUM DE CHEVRELOUP

quelques minutes du Centre de Versailles, sur un domaine de 200 ha, dépendance peu connue du Muséum National d'Histoire Naturelle, sont réunis en un **importante et intéressante collection**, des arbres forestiers et ornementaux les plus rares et des expériences d'acclimation les plus délicates.

Déjà, sous Louis XV, **Bernard de Jussieu** « démonstrateur » de l'École de Botanique de Trianon, planta dans la plaine de Chèvreloup ainsi que dans le parc du Petit Trianon, de nombreux arbres rares à l'époque. Un Sophora du Japon, l'un des Premiers de cette espèce introduit en France (1747) évoque cette période.

C'est en 1927 que la vaste parcelle de Chèvreloup fut affectée au Muséum National d'Histoire Naturelle pour agrandir et compléter la collection d'arbres du Jardin des Plantes de Paris.

Aujourd'hui, cet arboretum présente déjà **1 700 espèces et variétés** pouvant être acclimatées dans nos régions. Il est prévu d'atteindre dans les prochaines années un nombre d'au moins 3 000. Les arbres acclimatés à Chèvreloup proviennent surtout des zones tempérées et froides de l'hémisphère Nord. Ils arrivent sous forme de graines, grâce aux échanges de graines internationales entre jardins botaniques.

L'Arboretum est **ouvert au public du 1^{er} avril au 15 novembre**, les samedis, dimanches et lundis de 10 heures à 17 heures. **Pour les groupes**, visites guidées tous les jours sauf mercredi et dimanche, de même qu'en hiver, sur rendez-vous.

Adresse : Arboretum de Chèvreloup, 30, route de Versailles, 78150 Rocquencourt (face au Centre commercial de Parly II). Parking assuré. Tél. : (1) 39.55.53.80
Prix de l'entrée : 12 F et 8 F.